Image not found or type unknown

Deduction sur salaier ou remboursement matériel professionnel

Par **annie2014**, le **26/08/2014** à **14:41**

Bonjour

J'ai perdu mon portable professionnel pendant mes congés et j'ai signalé la perte de suite (et demandé procédure à suivre). Ma ligne a été bloquée le jour même sans autres instructions.
A mon retour de congés, le responsable logistique m'envoie le mail ci dessous :
"Salut
Je dois te facturer 120€ pour la perte du téléphone. (normalement 300e que j'ai pu réduire)
A+"
J'ai été embauché dans cette société depuis 1998 sans avoir eu aucune perte de portable (autre portable en ma possession pendant des années) ou autre matériel prêté par la société. je n'ai eu aucun contrat me stipulant que je devais rembourser ce matériel en cas de perte ou vol et j'ai appris suite à cet incident qu'aucune assurance vol a été contractée. Je n'ai pas non plus avec ce mail eu de copie de facture attestant la véracité du montant demandé. .

Que me conseillez vous de répondre ?

Merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés